

# Listes électorales - La Commission de Contrôle



« *La commission de contrôle a pour mission*

*- d' examiner les recours administratifs formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises par le maire*

*- de contrôler la régularité de la liste électorale*

« *Elle se réunit entre les 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jours avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.*

« *Les membres de la commission de contrôle sont nommés par arrêté préfectoral.*

**A BELBERAUD,**

**les membres de cette commission sont les suivants :**

**Conseiller municipal : Monsieur Marc JOUAN**

**Conseiller municipal suppléant : Monsieur Bernard FABRE**



**Déléguée de l'administration : Madame Marie-José CAPGRAS**

**Déléguée de l'administration suppléante : Madame Clotilde FRESSINET**

**Délégué de Tribunal Judiciaire : Monsieur Alain LIZIARD**

**Délégué du Tribunal Judiciaire suppléant : Monsieur Christian BLANCHET**